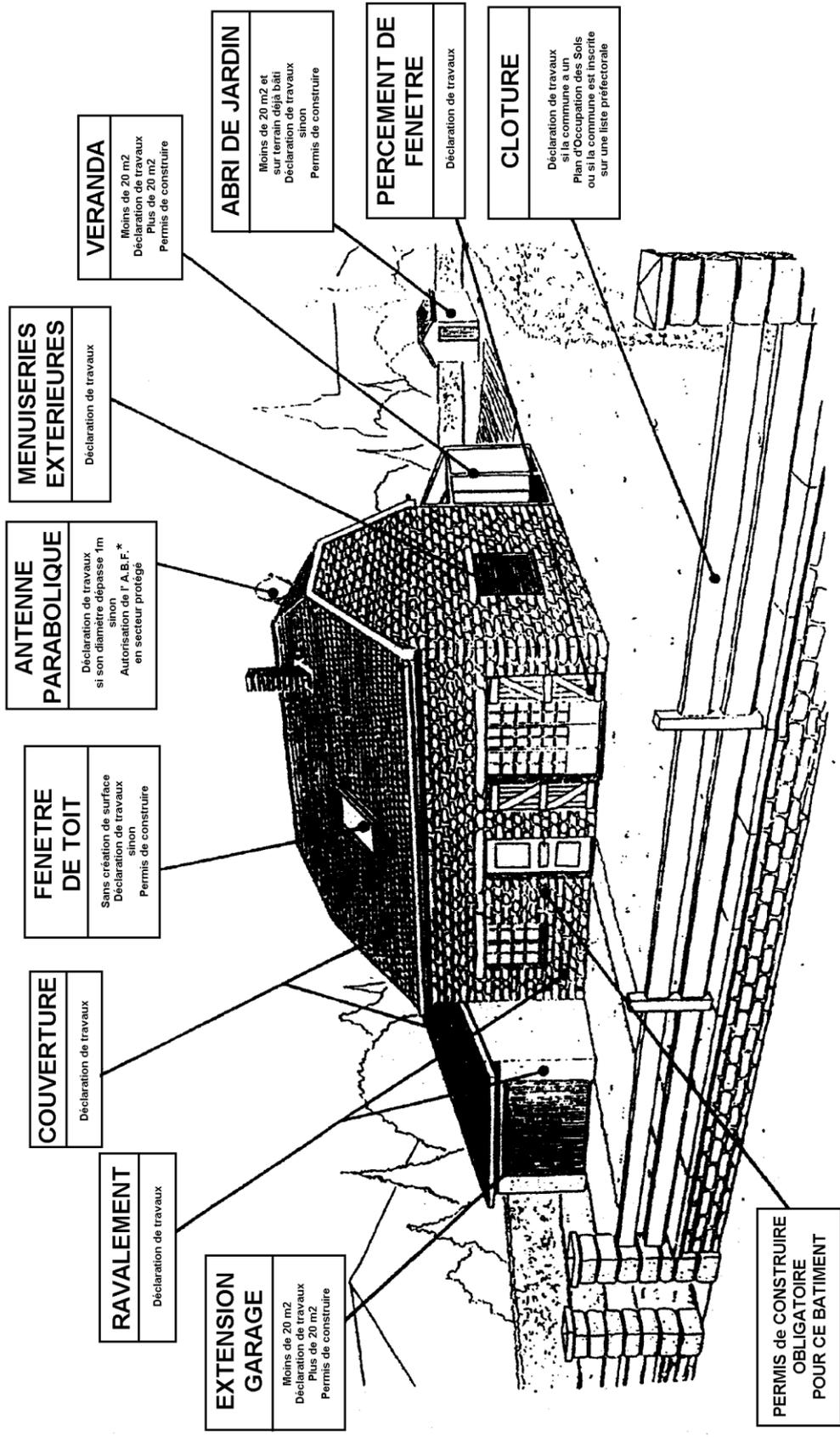


INSTRUCTION DES AUTORISATIONS DE CONSTRUIRE

Direction Départementale
de l'Équipement



La commune de Gland ne possédant pas de P.O.S., elle est soumise aux réglementations préfectorales en vigueur.

Quel type de document pour quel type de travaux ?

- Déclaration de travaux
- Permis de construire
- Permis de démolir

CEUX-CI SERONT DELIVRES PAR LA MAIRIE DE GLAND
Guichet unique pour chaque demande

Construire ou aménager sa maison, c'est simple.

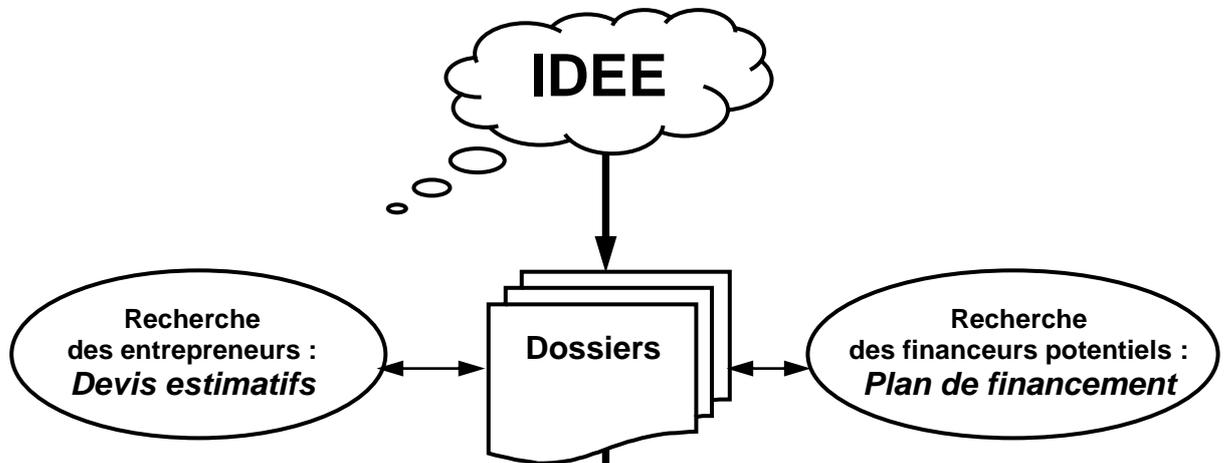
Le faire sans autorisation peut coûter cher :

Amende, obligation de démolir, etc.

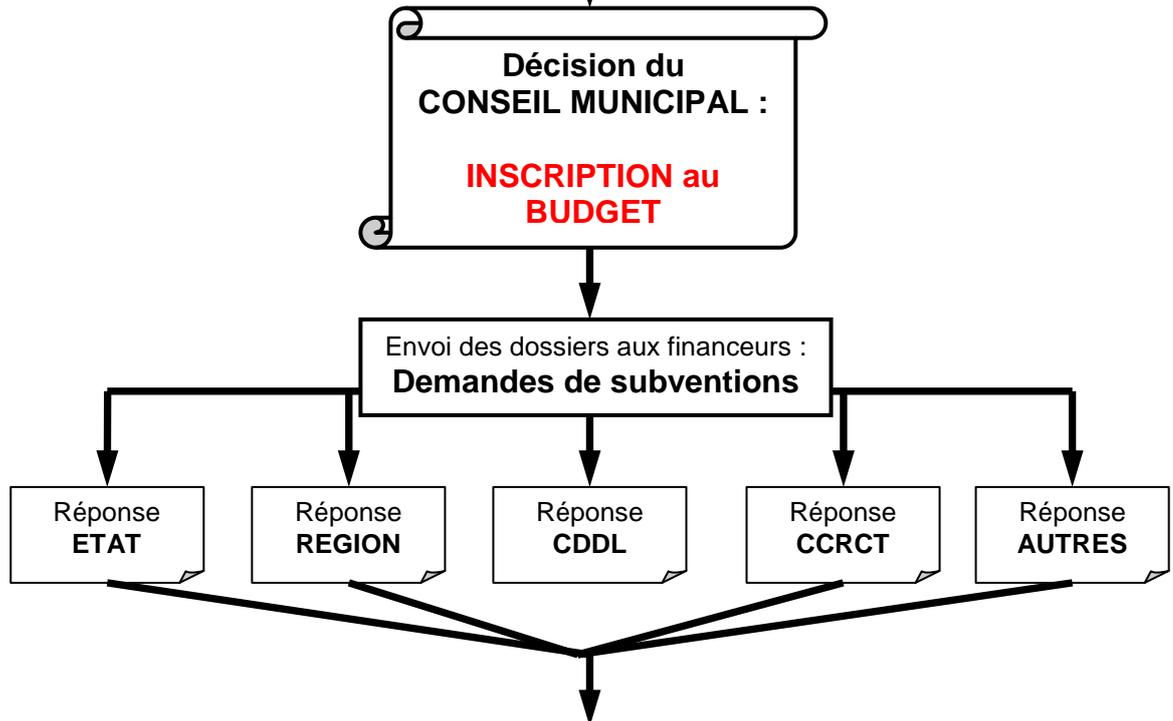
(*) A.B.F. : Architecte des Bâtiments de France

Il est consulté dans un rayon de 500 mètres autour d'un monument historique, dans les ZPPAUP (voir POS), dans les sites inscrits classés. Des règles particulières sont applicables dans le secteur sauvegardé.

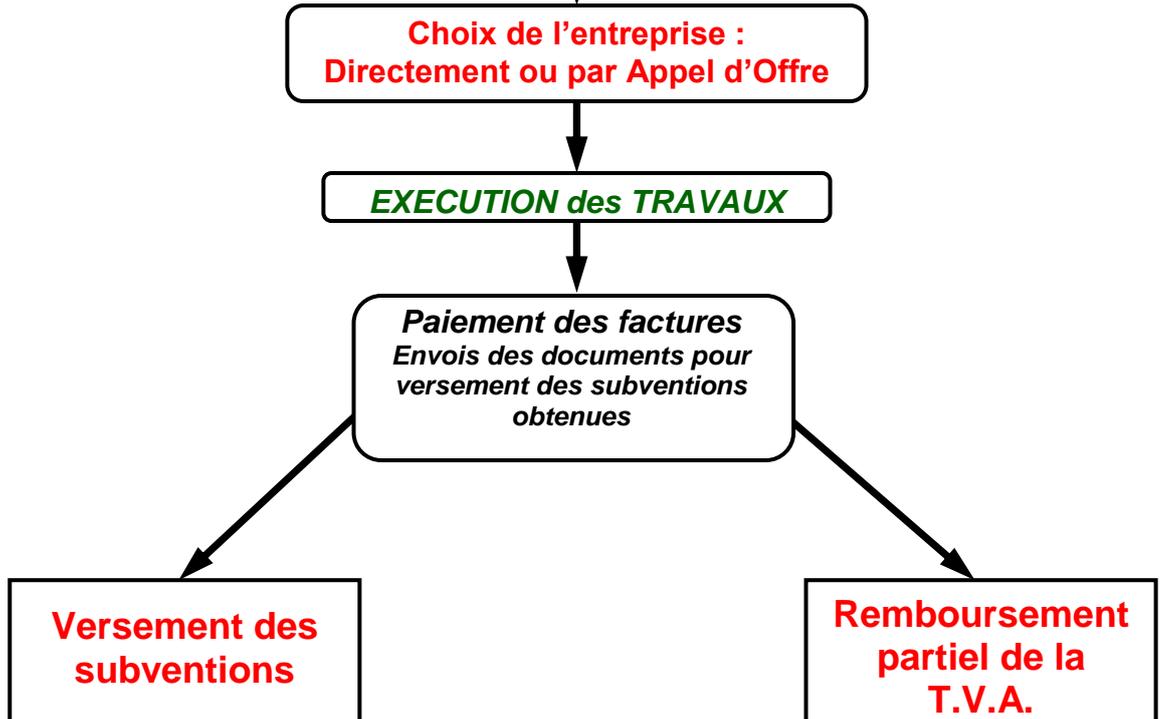
An 1



An 2



An 3



Comment se réalise un projet dans une commune ?